

Conseil Communautaire du	6 décembre 2019
--------------------------	-----------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	59
N° identifiant	2019-0655

Titre	Budget Redevance des ordures ménagères - Redevance des ordures ménagères des particuliers - Tarifs 2020
-------	---

Rapporteur(s)	M. Patrick CORONAS
Date de la convocation	08/11/2019

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Madame Coralie BREUILLÉ et Monsieur François BLANCHARD.

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	91
Quorum	46

Présents	57	<p>M. Alain CLAEYS - Président M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. François BLANCHARD - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Gérard SOL - Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jean-Michel CHOISY - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Dominique ÉLOY - M. Claude FOUCHER - M. Hervé GARCIA - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Jean-François JOLIVET - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOIX - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires M. Christian GIRARD - M. Jean BRILLAUD - M. Louis-Marie CHALLET les conseillers communautaires suppléants</p>
----------	----	--

Absents	25	<p>M. Michel BERTHIER - M. Philippe BROTTIER - M. René GIBAUT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Alain TANGUY Membres du bureau M. Jacques ARFEUILLÈRE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Patrick BOUFFARD - M. Olivier BROSSARD - M. Jacky CHAUVIN - M. Gérard DELIS - Mme Catherine FORESTIER - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Nelly GARDA-FLIP - M. Yves JEAN - M. Jean-Luc MAERTEN - M. Philippe PALISSE - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - M. Michel SAUMONNEAU - M. Alain VERDIN - M. Aurélien TRICOT les conseillers communautaires</p>
---------	----	--

Mandats	9	<u>Mandants</u> M. Gérald BLANCHARD M. Jean-Marie COMPTE Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Anne GÉRARD Mme Diane GUÉRINEAU Mme Marie-Christine MARCINIAK M. Christian PETIT M. Édouard ROBLOT	<u>Mandataires</u> Mme Marie-Dolorès PROST M. Bernard CORNU M. Sylvain POTHIER-LEROUX Mme Peggy TOMASINI M. François BLANCHARD Mme Francette MORCEAU M. Jean-Louis CHARDONNEAU Mme Patricia PERSICO Mme Jacqueline DAIGRE
Observations	L'ordre de passage des délibérations : 153 à 161, 1 à 23, 25 à 44, 170, 173 à 175, 72 à 107, 171, 150 à 152, 172, 162 à 169, 127 à 137, 141, 138 à 140, 142 à 148, 176, 108 à 111, 113 à 126, 45 à 71. Les 24, 112 et 149 sont retirées. Retour de M. El Mustapha BELGSIR.		

Projet de délibération étudié par:	08-Commission transition énergétique, qualité environnementale
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Transition énergétique Direction Déchets - Propreté
------------------	---

Afin de lever le produit d'équilibre de la gestion des ordures ménagères sur les communes des ex-Communautés de Communes de Vienne et Moulière et Pays Chauvinois ayant intégré Grand Poitiers Communauté urbaine, il convient d'arrêter pour l'année 2020 les tarifs de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (Reom).

Pour les communes de l'ex Vienne et Moulière, le tarif est fonction du nombre de personnes par foyer. Il est proposé d'appliquer une augmentation de 1,9%, afin de garantir l'équilibre de ce budget annexe.

Nombre de personnes par foyer	Tarif par foyer	
	2019	2020
1 personne	75,50 €	76,95 €
2 personnes	148,00 €	150,80 €
3 personnes	208,00 €	212,00 €
4 personnes et plus	263,00 €	268,00 €
Résidence secondaire	75,50 €	76,95 €

Pour les communes de l'ex Pays Chauvinois, le montant de la redevance est calculé en fonction du service rendu qui dépend de deux critères :

- la fréquence de collecte des ordures ménagères (1 ou 2 ramassages hebdomadaires)
- le type de collecte : porte à porte, point de regroupement, bout de voie.

Il est proposé d'appliquer une augmentation de 4 % afin de concorder avec les tarifs appliqués par le Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural (SIMER).

Nombre de collectes par semaine	Modalités de collecte	Tarif par foyer	
		2019	2020
1 /semaine	Collecte en porte à porte	196,00 € /an	204,00 € /an
	Collecte en bout de voie et en point de regroupement	187,00 € /an	195,00 € /an
2 / semaine	Collecte en porte à porte	244,00 € /an	253,00 € /an
	Collecte en bout de voie et en point de regroupement	196,00 € /an	204,00 € /an

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- de donner votre accord sur ces taux
- d'inscrire les recettes sur l'article 706 du budget Redevance enlèvement des ordures ménagères (REOM).

POUR	60	
CONTRE	6	M. Gérald BLANCHARD, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Édouard ROBLOT.
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	13 décembre 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	13 décembre 2019
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20191206-118679-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.10
Nomenclature Préfecture	Divers